

2

AGRICULTURE ET PÊCHES

PRODUCTION VÉGÉTALE (GRANDES CULTURES)

Rapport d'analyse
de situation
de travail

AGRICULTURE ET PÊCHES

PRODUCTION VÉGÉTALE (GRANDES CULTURES)

Rapport d'analyse
de situation
de travail

© Gouvernement du Québec
Ministère de l'Éducation, 2000

ISBN 2-550-35876-7

Dépôt légal – Bibliothèque nationale du Québec, 2000

REMERCIEMENTS

La rédaction du présent rapport a été rendue possible grâce à la participation de nombreuses personnes. La Direction générale de la formation professionnelle et technique du ministère de l'Éducation tient à souligner la pertinence des renseignements fournis par les personnes consultées et désire remercier, de façon particulière, les spécialistes du métier qui ont généreusement accepté de participer à l'analyse de situation de travail en précisant plusieurs aspects de leur profession. Elle remercie également les observatrices et les observateurs pour leur présence à l'atelier.

Les personnes suivantes ont participé à l'atelier d'analyse de la situation de travail en production végétale : grandes cultures, tenu les 8, 9 et 10 novembre 1999 à l'École professionnelle de Saint-Hyacinthe.

SPÉCIALISTES DU MÉTIER

François Bousquet
Ferme Grand Rang inc.
La Présentation

Daniel Brisson
Ferme Robert Daoust
Saint-Stanislas-de-Kostka

Olivier Charlebois
Ferme Dubois enr.
Saint-Antoine-Abbé

Jocelyn Dion
Ferme Cerpajo
Saint-Liboire

Colette Gauthier
Ferme Georges-Henri Gauthier
Saint-Hugues

Camille Gravel
La Ferme du village
Sainte-Geneviève-de-Batiscan

Pierre Grégory
Ferme Norac inc.
Saint-Thimotée

Jean-Nicolas Michon
Ferme Overbeek-Michon
Saint-Hyacinthe

Denis Picotin
Ferme Claumont
Saint-Edmond

Simon Venne
Ferme Claude et Robert Beaudoin
Saint-Jacques

ÉQUIPE DE PRODUCTION

L'analyse de la situation de travail en production végétale : grandes cultures a été effectuée sous la responsabilité des personnes suivantes.

Coordination

Cécile Hammond
Responsable du secteur Agriculture
Ministère de l'Éducation

Animation et rédaction

Line Desmarais
Conseillère en élaboration de programmes

Secrétariat de l'atelier

Jocelyne Lavoie
Conseillère en élaboration de programmes

Collaboration

Jean-Paul Hutton
Enseignant dans les programmes de production laitière et de
production de bovins de boucherie
Commission scolaire de Saint-Hyacinthe

Révision linguistique

Sous la responsabilité des Services linguistiques du Ministère

Éditique

Odile Béland
Agente de secrétariat
Ministère de l'Éducation

OBSERVATRICES ET OBSERVATEURS

Suzanne Cloutier
Comité sectoriel de la main-d'oeuvre en
production agricole

Josée Duranleau
Cégep Saint-Jean-sur-Richelieu

Jean-Pierre Dubuc
Fédération des productions commerciales

Ghislain Fournier
Ministère de l'Agriculture, des Pêcheries et de
l'Alimentation du Québec

Marielle Gingras
Ministère de l'Éducation

André Lapierre
Cégep Saint-Jean-sur-Richelieu

Sylvie Lavoie
Ministère de l'Éducation

Donald Millaire
Commission scolaire de la Vallée-des-
Tisserands

Marcelle Parr
Commission scolaire de Saint-Hyacinthe

Lucien Rheault
Commission scolaire de la Riveraine

Sylvie Thibaudeau
Commission scolaire de la Vallée-des-
Tisserands

TABLE DES MATIÈRES

INTRODUCTION	1
SECTION 1 - DESCRIPTION GÉNÉRALE DU MÉTIER	2
1.1 DÉFINITION DU MÉTIER.....	2
1.2 CARACTÉRISTIQUES DU MÉTIER	2
SECTION 2 - DESCRIPTION DU TRAVAIL	5
2.1 TÂCHES ET OPÉRATIONS	5
2.2 SOUS-OPÉRATIONS	7
2.3 PROCESSUS DE TRAVAIL.....	11
2.4 POURCENTAGE DU TEMPS DE TRAVAIL CONSACRÉ AUX TÂCHES	11
2.5 COMPLEXITÉ DES OPÉRATIONS	12
SECTION 3 - CONDITIONS DE RÉALISATION DES TÂCHES ET CRITÈRES DE PERFORMANCE	15
SECTION 4 - MATÉRIEL, OUTILLAGE ET ÉQUIPEMENT	25
SECTION 5 - CONNAISSANCES ET HABILITÉS	28
SECTION 6 - SUGGESTIONS RELATIVES À LA FORMATION	30

INTRODUCTION

Le présent rapport a été rédigé dans le but de rapporter fidèlement l'information recueillie durant l'atelier d'analyse de situation de travail portant sur la production végétale : grandes cultures.

L'approche par compétences prévoit que l'un des déterminants essentiels à l'élaboration d'un programme d'études est l'analyse de la situation de travail. Celle-ci permet à un groupe de personnes réunies en atelier de tracer un portrait relativement complet et actuel de leur métier. Pour ce faire, l'équipe de production a fait appel à dix personnes exerçant le métier d'ouvrière ou d'ouvrier agricole en grandes cultures.

Lors de l'atelier, la participante et les participants se sont entendus sur une description générale et sur le contexte d'exercice du métier. Ils ont également précisé les tâches et les opérations ainsi que les conditions et les exigences liées à leur réalisation. En outre, ils ont relevé des connaissances et des habiletés nécessaires à l'exercice du métier. Enfin, ils ont formulé des suggestions relatives à la formation.

COMPOSITION DE L'ATELIER

Les personnes ayant participé à l'atelier ont été choisies de façon à refléter le plus possible le portrait des ouvrières et ouvriers agricoles en grandes cultures qui travaillent actuellement au Québec. Ainsi, elles ont été choisies de façon à assurer une certaine représentativité sur les plans :

- de la main-d'oeuvre dans le secteur des céréales et des protéagineux;
- de la main-d'oeuvre dans le secteur des fourrages;
- de la relève (main-d'oeuvre familiale);
- de la proportion des hommes et des femmes.

SECTION 1 - DESCRIPTION GÉNÉRALE DU MÉTIER

1.1 DÉFINITION DU MÉTIER

Dans les grandes cultures, l'ouvrière ou l'ouvrier agricole effectue divers travaux liés à la préparation du sol, à l'ensemencement des champs, au sarclage et à l'entretien des cultures, aux récoltes, au séchage et au conditionnement du grain, à l'inspection des produits ainsi qu'à l'entretien des installations et de l'équipement. Elle ou il peut également nourrir et soigner le bétail.

De plus, dans l'exercice de son métier, l'ouvrière ou l'ouvrier agricole utilise des machines agricoles, installe l'équipement de protection des cultures ou pulvérise des pesticides et d'autres produits chimiques ou biologiques.

À titre d'employée ou employé ou d'exploitante ou exploitant, l'ouvrière ou l'ouvrier agricole peut travailler dans une entreprise qui combine les activités d'élevage et de culture ou une entreprise spécialisée dans les grandes cultures.

1.2 CARACTÉRISTIQUES DU MÉTIER

DONNÉES GÉNÉRALES

L'ouvrière ou l'ouvrier agricole en grandes cultures travaille dans des exploitations de céréales et de protéagineux (maïs, soya, orge, pois, haricot sec, féverole, panic raide, chou-fleur, chou de Bruxelles, citrouille, etc.) ou dans des exploitations de foin.

Cette personne porte le titre d'ouvrière ou ouvrier agricole, ou parfois de journalière ou journalier agricole ou de céréalicultrice ou céréaliculteur.

Son travail est caractérisé par les résultats ou les produits suivants :

- conduite de la machinerie;
- ensilage des récoltes;
- fertilisation des champs;
- préparation du sol selon les saisons;
- pulvérisation des produits de protection de cultures;
- récolte;

- réparation et entretien des bâtiments;
- réparation et entretien de la machinerie;
- séchage des récoltes;
- ensemencement des champs.

CONDITIONS D'ENTRÉE SUR LE MARCHÉ DU TRAVAIL

La personne qui désire exercer le métier doit être âgée d'au moins 16 ans et posséder un permis de conduire. Il est recommandé de s'assurer qu'elle soit en bonne forme physique, car les journées de travail sont longues, et d'accorder une attention toute particulière aux maladies pulmonaires (poumon du fermier) et aux allergies. La formation professionnelle n'est pas obligatoire, bien qu'elle prenne de plus en plus d'importance. Tant l'expérience qu'un intérêt marqué pour le travail agricole favorisent l'embauche d'une personne. L'amour de la terre, ajouté à certaines qualités personnelles comme la débrouillardise, la polyvalence et la disponibilité, est aussi essentiel.

CONDITIONS DE TRAVAIL

De l'avis des personnes ayant participé à l'atelier, les perspectives d'emploi sont bonnes à court et à moyen terme. Le travail demeure néanmoins saisonnier. À ses débuts, une ouvrière ou un ouvrier agricole en grandes cultures reçoit un salaire horaire de 8 \$ à 10 \$ et, après quelques années d'exercice, jusqu'à 14 \$ l'heure.

Au printemps et en automne, elle ou il peut travailler jusqu'à 80 ou 90 heures par semaine et, en été, de 40 à 50 heures. Durant l'hiver, elle ou il ne travaille généralement pas ou s'occupe de l'entretien de la machinerie et du déneigement.

DEGRÉ D'AUTONOMIE

Le travail s'effectue individuellement ou en équipe, selon la tâche à accomplir. L'exploitante ou l'exploitant propriétaire en assure la supervision; les décisions et l'établissement des consignes de travail lui reviennent généralement. Si l'on est de la relève, l'autonomie est plus grande que si l'on est employé. Il faut toutefois signaler que l'ouvrière ou l'ouvrier agricole en grandes cultures dispose d'une marge de manoeuvre assez grande dans son travail quotidien.

FACTEURS DE STRESS

L'exercice du métier peut entraîner un stress dont voici les principaux facteurs :

- le temps d'exécution de certaines activités;
- la quantité de travail à effectuer durant la grande saison;
- les prévisions de la météo;
- les risques d'accident (liés à l'utilisation de l'outillage, au contact avec des produits toxiques, à l'émanation de gaz, etc.);
- les risques de problèmes de santé (liés à la poussière de soya, au bruit de la machinerie, etc.).

TENDANCES

Le travail des ouvrières et ouvriers agricoles est marqué par certaines tendances :

- la nouvelle machinerie fait en sorte que le travail est moins exigeant sur le plan physique;
- le travail exige de plus en plus de précision;
- avec l'avènement des contrôles numériques sur la machinerie, les diagnostics et les réparations doivent être faits par des spécialistes;
- l'informatisation ira en augmentant (GPS et cartes de rendement);
- la réglementation et les normes environnementales ont un effet sur le travail (davantage de contrôles et de suivis à l'aide de registres, pesticides en granules plutôt que liquides, exigence d'une licence pour le transport de pesticides, etc.);
- plusieurs techniques de travail sont appelées à changer dans un proche avenir (semis directs, semis à taux variables, etc.).

SECTION 2 - DESCRIPTION DU TRAVAIL

2.1 TÂCHES ET OPÉRATIONS

Les personnes participant à l'atelier ont établi un consensus autour des principales tâches et opérations que comporte leur travail d'ouvrière ou d'ouvrier agricole en grandes cultures.

Les tâches correspondent aux principales activités à accomplir. Elles permettent généralement d'illustrer des produits ou des résultats. Présentées dans la colonne de gauche du tableau, elles sont numérotées de 1 à 10. Les opérations sont relatives à chacune des tâches et renseignent notamment sur les méthodes utilisées et les habitudes de travail. Elles sont présentées dans la colonne de droite du tableau.

TÂCHES	OPÉRATIONS
1 Entretien la machinerie et l'équipement.	1.1 Préparer la machinerie. 1.2 Préparer l'équipement. 1.3 Effectuer des travaux de mécanique. 1.4 Effectuer des travaux de soudage. 1.5 Apporter des modifications à la machinerie. 1.6 Laver la machinerie. 1.7 Entreposer la machinerie. 1.8 Faire l'inventaire des pièces de machinerie. 1.9 Commander des pièces de machinerie.
2 Préparer le sol au printemps.	2.1 Herser le terrain. 2.2 Nivelier le sol. 2.3 Enlever les roches. 2.4 Épandre le fumier. 2.5 Épandre l'engrais. 2.6 Herser.
3 Faire les semis.	3.1 Ajuster le semoir. 3.2 Transporter les semences et les engrais. 3.3 Inoculer les semences. 3.4 Calibrer le semoir (semences et engrais). 3.5 Semer.

TÂCHES	OPÉRATIONS
4 Entretien des cultures.	4.1 Noter les stades de culture. 4.2 Identifier les mauvaises herbes. 4.3 Passer la picoteuse. 4.4 Planifier l'arrosage. 4.5 Calibrer l'arroseuse. 4.6 Arroser. 4.7 Sarcler.
5 Récolter les fourrages.	5.1 Vérifier les prévisions de la météo. 5.2 Faucher. 5.3 Faner. 5.4 Filer ou racler. 5.5 Mesurer le taux d'humidité. 5.6 Calibrer un applicateur. 5.7 Presser. 5.8 Ensiler. 5.9 Enrober. 5.10 Manutentionner le foin. 5.11 Entreposer le foin.
6 Entretien des bâtiments.	6.1 Nettoyer les bâtiments. 6.2 Effectuer des travaux mineurs de plomberie. 6.3 Effectuer des travaux mineurs d'électricité. 6.4 Effectuer des travaux mineurs de menuiserie.
7 Effectuer la correction du sol.	7.1 Préparer de nouveaux terrains. 7.2 Vérifier l'égouttement du terrain. 7.3 Nivelier le terrain. 7.4 Faire le drainage. 7.5 Épandre la chaux. 7.6 Semer les engrais verts. 7.7 Passer la sous-soleuse.
8 Récolter le grain.	8.1 Vérifier la maturité du grain. 8.2 Récolter le grain. 8.3 Transporter le grain du champ à la ferme.

TÂCHES	OPÉRATIONS
9 Entreposer et conditionner le grain.	9.1 Préparer le site d'entreposage. 9.2 Nettoyer les silos. 9.3 Désinfecter les silos. 9.4 Prendre des échantillons de grain. 9.5 Vérifier le taux d'humidité. 9.6 Peser le grain. 9.7 Gérer le séchoir à grains. 9.8 Faire le transport des grains au silo. 9.9 Gérer la ventilation. 9.10 Préparer l'expédition du grain. 9.11 Transporter le grain.
10 Préparer le sol à l'automne.	10.1 Hacher les résidus de culture. 10.2 Prendre des échantillons de sol. 10.3 Identifier les échantillons. 10.4 Épandre le fumier. 10.5 Épandre l'engrais. 10.6 Ajuster la charrue. 10.7 Passer la charrue. 10.8 Passer la sous-soleuse. 10.9 Passer l'offset. 10.10 Passer le chisel.

2.2 SOUS-OPÉRATIONS

Les personnes participant à l'atelier ont précisé des éléments de l'accomplissement de certaines opérations. Ces éléments, nommés sous-opérations, sont présentés au regard de chacune des opérations visées dans le tableau qui suit.

OPÉRATIONS	SOUS-OPÉRATION
1.1 Préparer la machinerie.	1.1.2 Démontez la machinerie. 1.1.3 Vérifier et vidanger l'huile. 1.1.4 Changer les filtres. 1.1.5 Vérifier la pression des pneus. 1.1.6 Installer les roues doubles. 1.1.7 Changer les filtres. 1.1.8 Graisser la machinerie. 1.1.9 Vérifier l'usure des pièces. 1.1.10 Changer des pièces au besoin. 1.1.11 Usiner des pièces au besoin.
2.1 Herser le terrain.	2.1.1 Vérifier le taux d'humidité et la température du sol. 2.1.2 Ajuster la herse en fonction du type de sol.
2.5 Épandre l'engrais.	2.5.1 Ajuster l'ouverture de la porte en fonction de la culture. 2.5.2 Recouvrir l'engrais.
3.1 Ajuster le semoir.	3.1.1 Ajuster les taux de semis et d'engrais (calibration et profondeur). 3.1.2 Ajuster la vitesse d'avancement. 3.1.3 Vérifier l'espacement des disques. 3.1.4 Vérifier l'espacement des roues du tracteur. 3.1.5 Ajuster la pression des roues plombeuses.
3.3 Inoculer les semences.	3.3.1 Préparer les dosages. 3.3.2 Mélanger le produit.
3.4 Calibrer le semoir (semences et engrais).	3.4.1 Déterminer le taux de semis. 3.4.2 Déterminer le taux d'engrais. 3.4.3 Ajuster le taux de semis. 3.4.4 Ajuster le taux d'engrais. 3.4.5 Vérifier les taux de semis et d'engrais.
3.5 Semer.	3.5.1 Vérifier la température du sol.
4.2 Identifier les mauvaises herbes.	4.2.1 Identifier les sortes de mauvaises herbes. 4.2.2 Évaluer la quantité de mauvaises herbes.
4.5 Calibrer l'arroseuse.	4.5.1 Ajuster le débit d'eau.

OPÉRATIONS	SOUS-OPÉRATION
4.7 Sarcler.	4.7.1 Ajuster les roues du tracteur. 4.7.2 Ajuster les pattes du sarcler.
5.2 Faucher.	5.2.1 Ajuster les roues du tracteur. 5.2.2 Ajuster la faucheuse. 5.2.3 Ajuster le conditionneur.
5.4 Filer ou racler.	5.4.1 Ajuster le fileur.
5.6 Calibrer un applicateur.	5.6.1 Préparer les dosages. 5.6.2 Mélanger le produit. 5.6.3 Vérifier le bon fonctionnement de la buse.
5.7 Presser.	5.7.1 Ajuster le tracteur (largeur des roues, hauteur de la tire). 5.7.2 Ajuster la tire (force du lance-balles, quantité de cordes). 5.7.3 Transporter les balles (rondes).
5.8 Ensiler.	5.8.1 Ajuster la fourragère. 5.8.2 Affûter les couteaux. 5.8.3 Ajuster la barre de coupe. 5.8.4 Calibrer (ajuster) le moniteur. 5.8.5 Calibrer les applicateurs. 5.8.6 Transporter et décharger les fourrages.
7.1 Préparer de nouveaux terrains.	7.1.1 Arpenter les terrains. 7.1.2 Défricher les terrains. 7.1.3 Déraciner les arbres. 7.1.4 Faire la coupe du bois.
7.2 Vérifier l'égouttement du terrain.	7.2.1 Arpenter le terrain. 7.2.2 Passer la sole. 7.2.3 Creuser des fossés.
7.3 Nivelier le terrain.	7.3.1 Arpenter le terrain. 7.3.2 Déterminer une pente pour l'égouttement. 7.3.3 Passer la niveleuse.
7.4 Faire le drainage.	7.4.1 Déterminer l'emplacement des drains. 7.4.2 Conduire une rétrocaveuse. 7.4.3 Étendre les drains. 7.4.4 Passer la draineuse.

OPÉRATIONS	SOUS-OPÉRATION
7.5 Épandre la chaux.	7.5.1 Déterminer la quantité de chaux nécessaire.
7.7 Passer la sous-soleuse.	7.7.1 Déterminer le degré de compaction du sol. 7.7.2 Déterminer la profondeur de la décompaction. 7.7.3 Déterminer le type de pointe (décompaction, aération).
8.1 Vérifier la maturité du grain.	8.1.1 Prendre des échantillons de grain.
8.2 Récolter le grain.	8.2.1 Ajuster la batteuse. 8.2.2 Passer la batteuse. 8.2.3 Vérifier les pertes et apporter des correctifs si nécessaire.
9.1 Préparer le site d'entreposage.	9.1.1 Vérifier le fonctionnement de la ventilation. 9.1.2 Vérifier le fonctionnement des vis. 9.1.3 Vérifier le fonctionnement de l'élévateur. 9.1.4 Vérifier les silos. 9.1.5 Graisser.
9.2 Nettoyer les silos.	9.2.1 Enlever les débris. 9.2.2 Balayer les planchers et les murs. 9.2.3 Laver les silos à l'eau au besoin.
9.3 Désinfecter les silos.	9.3.1 Préparer la solution désinfectante. 9.3.2 Appliquer la solution désinfectante.
9.5 Vérifier le taux d'humidité.	9.5.1 Calibrer l'appareil servant à faire les tests. 9.5.2 Lire et convertir le résultat. 9.5.3 Inscrire le résultat dans le registre.
9.6 Peser le grain.	9.6.1 Remplir le casseau approprié. 9.6.2 Lire et convertir le résultat. 9.6.3 Inscrire le résultat dans le registre.
9.7 Gérer le séchoir à grains.	9.7.1 Préparer le séchoir (lubrifier et vérifier les composants). 9.7.2 Mettre le séchoir en marche. 9.7.3 Tester le grain sec.

2.3 PROCESSUS DE TRAVAIL

Les personnes participant à l'atelier d'analyse de situation de travail portant sur la production végétale : grandes cultures ont décrit leur travail. Aussi, l'énoncé des tâches et des opérations a permis de dégager des étapes représentant la séquence de l'exécution des tâches, c'est-à-dire le processus de travail suivant :

- prendre connaissance des directives;
- préparer le matériel et l'équipement;
- effectuer le travail;
- vérifier la qualité du travail;
- nettoyer et ranger le matériel et l'équipement;
- informer du travail accompli.

2.4 POURCENTAGE DU TEMPS DE TRAVAIL CONSACRÉ AUX TÂCHES

Les personnes participant à l'atelier ont été amenées à se prononcer individuellement au regard du temps consacré à chacune des tâches sur une année de travail. Le tableau qui suit présente les pourcentages moyens de leurs estimations respectives.

TÂCHES		POURCENTAGE DE TEMPS DE TRAVAIL
		MOYENNE DU GROUPE
1	Entretien la machinerie et l'équipement.	11 %
2	Préparer le sol au printemps.	11 %
3	Faire les semis.	11 %
4	Entretien les cultures.	12 %
5	Récolter les fourrages.	4 %
6	Entretien les bâtiments.	6 %
7	Effectuer la correction du sol.	7 %
8	Récolter le grain.	17 %
9	Entreposer et conditionner le grain.	7 %
10	Préparer le sol à l'automne.	14 %

2.5 COMPLEXITÉ DES OPÉRATIONS

Les personnes participant à l'atelier ont été amenées à se prononcer en réunion plénière sur le niveau de complexité de chacune des opérations, selon la légende suivante :

- 1 = opération très complexe;
- 2 = opération complexe;
- 3 = opération moyennement complexe;
- 4 = opération peu complexe;
- 5 = opération non complexe.

Le tableau qui suit présente le résultat de cette réunion plénière.

OPÉRATION	NIVEAU DE COMPLEXITÉ
1 Entretien la machinerie et l'équipement.	
1.1 Préparer la machinerie.	3
1.2 Préparer l'équipement.	2
1.3 Effectuer des travaux de mécanique.	2
1.4 Effectuer des travaux de soudage.	2
1.5 Apporter des modifications à la machinerie.	1
1.6 Laver la machinerie.	4
1.7 Entreposer la machinerie.	5
1.8 Faire l'inventaire des pièces de machinerie.	4
1.9 Commander des pièces de machinerie.	4
2 Préparer le sol au printemps.	
2.1 Herser le terrain.	4
2.2 Nivelier le sol.	2
2.3 Enlever les roches.	5
2.4 Épandre le fumier.	4
2.5 Épandre l'engrais.	3
2.6 Herser.	4
3 Faire les semis.	
3.1 Ajuster le semoir.	1
3.2 Transporter les semences et les engrais.	4
3.3 Inoculer les semences.	4
3.4 Calibrer le semoir (semences et engrais).	1
3.5 Semer.	2

OPÉRATION	NIVEAU DE COMPLEXITÉ
4 Entretien des cultures.	
4.1 Noter les stades de culture.	3
4.2 Identifier les mauvaises herbes.	2
4.3 Passer la picoteuse.	5
4.4 Planifier l'arrosage.	2
4.5 Calibrer l'arroseuse.	2
4.6 Arroser.	2
4.7 Sarcler.	3
5 Récolter les fourrages.	
5.1 Vérifier les prévisions de la météo.	5
5.2 Faucher.	4
5.3 Faner.	5
5.4 Filer ou racler.	4
5.5 Mesurer le taux d'humidité.	3
5.6 Calibrer un applicateur.	1
5.7 Presser.	3
5.8 Ensiler.	3
5.9 Enrober.	4
5.10 Manutentionner le foin.	5
5.11 Entreposer le foin.	5
6 Entretien des bâtiments.	
6.1 Nettoyer les bâtiments.	5
6.2 Effectuer des travaux mineurs de plomberie.	3
6.3 Effectuer des travaux mineurs d'électricité.	3
6.4 Effectuer des travaux mineurs de menuiserie.	3
7 Effectuer la correction du sol.	
7.1 Préparer de nouveaux terrains.	4
7.2 Vérifier l'égouttement du terrain.	4
7.3 Nivelier le terrain.	2
7.4 Faire le drainage.	1
7.5 Épandre la chaux.	3
7.6 Semer les engrais verts.	4
7.7 Passer la sous-soleuse	4

OPÉRATION	NIVEAU DE COMPLEXITÉ
8 Récolter le grain.	
8.1 Vérifier la maturité du grain.	2
8.2 Récolter le grain.	1
8.3 Transporter le grain du champ à la ferme.	4
9 Entreposer et conditionner le grain.	
9.1 Préparer le site d'entreposage.	4
9.2 Nettoyer les silos.	4
9.3 Désinfecter les silos.	5
9.4 Prendre des échantillons de grain.	5
9.5 Vérifier le taux d'humidité.	4
9.6 Peser le grain.	4
9.7 Gérer le séchoir à grains.	2
9.8 Faire le transport des grains au silo.	5
9.9 Gérer la ventilation.	4
9.10 Préparer l'expédition du grain.	4
9.11 Transporter le grain.	5
10 Préparer le sol à l'automne.	
10.1 Hacher les résidus de culture.	5
10.2 Prendre des échantillons de sol.	5
10.3 Identifier les échantillons.	5
10.4 Épandre le fumier.	4
10.5 Épandre l'engrais.	3
10.6 Ajuster la charrue.	3
10.7 Passer la charrue.	4
10.8 Passer la sous-soleuse.	4
10.9 Passer l'offset.	4
10.10 Passer le chisel.	4

SECTION 3 - CONDITIONS DE RÉALISATION DES TÂCHES ET CRITÈRES DE PERFORMANCE

Les personnes participant à l'atelier d'analyse de situation de travail portant sur la production végétale : grandes cultures ont décrit les conditions de réalisation de chacune des tâches du métier ainsi que les critères de performance qui s'y rattachent.

Les conditions de réalisation des tâches renseignent sur des aspects tels que le lieu de travail, l'équipement ainsi que la santé et la sécurité. Quant aux critères de performance, ils servent de repères pour savoir si la tâche a été exécutée de façon satisfaisante. Les tableaux qui suivent présentent donc les conditions de réalisation et les critères de performance pour chacune des tâches.

TÂCHE 1 : ENTRETENIR LA MACHINERIE ET L'ÉQUIPEMENT

CONDITIONS DE RÉALISATION	CRITÈRES DE PERFORMANCE
<p>La tâche Entretien la machinerie et l'équipement s'exécute généralement à l'intérieur, en équipe ou en collaboration avec d'autres personnes, et ce, dans un contexte de routine. Elle nécessite de l'outillage, des manuels d'entretien, des bons de commande, des produits, de la machinerie, des appareils de mesure et de l'équipement de sécurité.</p> <p>Cette tâche comporte certains risques d'accident provoqués par des conditions de mauvaise aération (tuyaux d'échappement des tracteurs), le déplacement de charges lourdes (roues doubles des tracteurs), l'utilisation de l'outillage et de produits inflammables (carburant). On note également des facteurs de stress liés à la responsabilité du travail.</p> <p>L'exécution de la tâche Entretien la machinerie et l'équipement est préalable à d'autres tâches décrites.</p>	<p>Pour ce faire, l'ouvrière ou l'ouvrier agricole doit avoir de la facilité à communiquer, tant pour le travail d'équipe que pour la bonne compréhension des consignes verbales. Elle ou il doit utiliser la terminologie juste et être capable :</p> <ul style="list-style-type: none"> - d'analyser l'information; - de s'adapter aux changements technologiques (informatique, calibration); - de travailler seul ou en équipe; - de travailler de façon coordonnée avec les autres ouvrières et ouvriers; - de travailler en situation de stress; - de choisir judicieusement le matériel, l'outillage et l'équipement requis. <p>L'ouvrière ou l'ouvrier agricole doit respecter les spécifications techniques et les normes environnementales. Elle ou il doit aussi :</p> <ul style="list-style-type: none"> - être débrouillard; - faire preuve d'initiative; - se soucier de l'économie des matériaux; - faire preuve de dextérité manuelle et de précision, particulièrement dans le travail d'ajustement mécanique; - se soucier de la propreté des lieux de travail.

TÂCHE 2 : PRÉPARER LE SOL AU PRINTEMPS

CONDITIONS DE RÉALISATION

CRITÈRES DE PERFORMANCE

La tâche **Préparer le sol au printemps** s'exécute à l'extérieur, seul ou en équipe, et ce, dans un contexte de routine. Elle nécessite, entre autres choses, de la machinerie.

Cette tâche comporte certains risques d'accident provoqués par des conditions de mauvaise aération, la chaleur extérieure, la durée des journées de travail, le déplacement de charges lourdes et l'utilisation de la machinerie. On note également des facteurs de stress liés à la responsabilité et à la monotonie du travail.

L'exécution de la tâche **Préparer le sol au printemps** présente un lien de coordination avec d'autres tâches décrites.

Pour ce faire, l'ouvrière ou l'ouvrier agricole doit avoir de la facilité à communiquer, tant pour le travail d'équipe que pour la bonne compréhension des consignes verbales. Elle ou il doit également avoir de la facilité à s'adapter à différentes situations et être capable :

- de s'adapter aux changements technologiques;
- de travailler seul ou en équipe;
- d'appliquer correctement les techniques de travail;
- de résoudre des problèmes techniques;
- de choisir judicieusement le matériel, l'outillage et l'équipement requis.

L'ouvrière ou l'ouvrier agricole doit respecter les normes environnementales. Elle ou il doit aussi :

- avoir le sens de l'organisation;
- faire preuve de beaucoup de précision dans son travail;
- être rapide dans l'exécution des tâches;
- être en bonne forme physique et faire preuve d'endurance;
- faire preuve d'initiative;
- avoir le sens des responsabilités.

TÂCHE 3 : FAIRE LES SEMIS

CONDITIONS DE RÉALISATION

CRITÈRES DE PERFORMANCE

La tâche **Faire les semis** s'exécute à l'extérieur, en équipe ou en collaboration avec d'autres personnes, avec supervision, et ce, dans un contexte de routine. Elle nécessite de l'outillage, de la machinerie, des appareils de mesure, des documents techniques et des produits.

Cette tâche comporte certains risques d'accident provoqués par la durée des journées de travail, le déplacement de charges lourdes ainsi que l'utilisation de l'outillage, de la machinerie et de produits comme les engrais et les inoculants. On note également des facteurs de stress liés à la responsabilité et à la rapidité d'exécution du travail.

La tâche **Faire les semis** nécessite l'accomplissement préalable de la tâche **Préparer le sol au printemps**.

Pour ce faire, l'ouvrière ou l'ouvrier agricole doit utiliser une terminologie juste et avoir de la facilité à s'adapter à différentes situations. Elle ou il doit être capable :

- d'analyser l'information (chartes);
- de s'adapter aux changements technologiques (GPS);
- de travailler seul;
- de travailler de façon coordonnée avec les autres ouvrières et ouvriers;
- de travailler en situation de stress (météo);
- d'appliquer correctement les techniques de travail (semier en ligne droite);
- de choisir judicieusement l'équipement requis;
- de fournir une bonne quantité de travail.

L'ouvrière ou l'ouvrier agricole doit respecter :

- les spécifications techniques (dosage);
- les normes environnementales (surtout pour les produits chimiques);
- le *Code de la sécurité routière*.

Elle ou il doit aussi :

- se soucier de l'économie des produits, dont les semences et les inoculants;
- faire preuve d'attention et de concentration dans son travail;
- faire preuve de précision pour le semis;
- être rapide dans l'exécution des tâches;
- faire preuve de force physique, car les sacs de semences pèsent entre 25 et 40 kilogrammes;
- avoir le sens de l'orientation (pour trouver le côté du champ par lequel il est préférable de commencer).

TÂCHE 4 : ENTREtenir LES CULTURES

CONDITIONS DE RÉALISATION

La tâche **Entretien des cultures** s'exécute à l'extérieur, seul, dans un contexte d'urgence s'il y a des précipitations. Elle nécessite de l'outillage, de la machinerie, des bons de commande, des manuels de fabricants, des produits, des appareils de mesure et de l'équipement de sécurité.

Cette tâche comporte certains risques d'accident provoqués par des conditions de mauvaise aération (application d'azote 82 %), le déplacement de charges lourdes et l'utilisation de la machinerie et de produits comme l'herbicide. On note également des facteurs de stress liés à la présence de produits toxiques, aux conditions climatiques et à la responsabilité du travail.

L'exécution de la tâche **Entretien des cultures** présente un lien de coordination avec d'autres tâches décrites.

CRITÈRES DE PERFORMANCE

Pour ce faire, l'ouvrière ou l'ouvrier agricole doit avoir de la facilité à comprendre les consignes écrites et à tenir des registres et utiliser une terminologie juste. Elle ou il doit être capable :

- d'analyser l'information, c'est-à-dire de comprendre les dosages;
- de s'adapter aux changements technologiques (informatique);
- de travailler seul;
- de travailler en situation de stress à cause des prévisions de la météo;
- d'appliquer correctement les techniques de travail;
- d'établir des priorités, voire de faire le travail selon un ordre d'importance;
- de choisir judicieusement les produits nécessaires, plus particulièrement les herbicides.

L'ouvrière ou l'ouvrier agricole doit respecter les spécifications techniques et les normes environnementales, notamment pour l'arrosage et l'utilisation de pesticides. Elle ou il doit aussi :

- faire preuve de minutie au moment des dosages;
- faire preuve de précision;
- être en bonne forme physique et faire preuve d'endurance;
- avoir le sens des responsabilités.

TÂCHE 5 : RÉCOLTER LES FOURRAGES

CONDITIONS DE RÉALISATION

La tâche **Récolter les fourrages** s'exécute à l'extérieur ou à l'intérieur, seul ou en équipe. Elle nécessite de l'outillage, de la machinerie, des documents techniques, des manuels de fabricants, des produits, des appareils de mesure ainsi que de l'équipement de sécurité.

Cette tâche comporte certains risques d'accident provoqués par des conditions de mauvaise aération (fermentation dans le silo), la chaleur extérieure, la durée de la journée de travail, le bruit, le déplacement de charges lourdes, l'utilisation de l'outillage et de la machinerie. On note également des facteurs de stress liés aux conditions climatiques de même qu'à la responsabilité, à la rapidité d'exécution et à la monotonie (manutention manuelle du foin) du travail.

L'exécution de la tâche **Récolter les fourrages** présente un lien de coordination avec d'autres tâches décrites.

CRITÈRES DE PERFORMANCE

Pour ce faire, l'ouvrière ou l'ouvrier agricole doit être capable :

- de s'adapter à différentes situations (température);
- de s'adapter aux changements technologiques (nouvel équipement);
- de travailler de façon coordonnée avec les autres ouvrières et ouvriers;
- de travailler en situation de stress;
- d'appliquer correctement les techniques de travail (par exemple faner uniformément);
- de résoudre des problèmes techniques en cas de bris.

Elle ou il doit aussi :

- avoir le sens de l'organisation;
- faire preuve d'attention et de concentration dans son travail;
- éviter les pertes de temps;
- être en bonne forme physique et faire preuve d'endurance, notamment lors des chargements.

TÂCHE 6 : ENTREtenir LES BÂTIMENTS

CONDITIONS DE RÉALISATION

CRITÈRES DE PERFORMANCE

La tâche **Entretien des bâtiments** s'exécute seul à l'intérieur ou à l'extérieur. Elle nécessite de l'outillage, de la machinerie et de l'équipement de sécurité (lunettes).

Cette tâche comporte certains risques d'accident provoqués par la chaleur extérieure (sur le toit en plein midi, par exemple) et le déplacement de charges lourdes.

L'exécution de la tâche **Entretien des bâtiments** présente un lien de coordination avec d'autres tâches décrites.

Pour ce faire, l'ouvrière ou l'ouvrier agricole doit être capable :

- de passer rapidement d'un type de travail à un autre;
- de travailler seul (entretien ordinaire);
- de travailler en équipe (travaux importants);
- d'établir des priorités, voire de faire le travail selon un ordre d'importance;
- de choisir judicieusement le matériel, l'outillage et l'équipement requis.

Elle ou il doit aussi :

- se soucier de l'économie des matériaux, surtout dans la rénovation de bâtiments;
- faire preuve de dextérité manuelle;
- être rapide dans l'exécution des tâches;
- faire preuve de force physique;
- se soucier de la propreté des lieux de travail.

TÂCHE 7 : EFFECTUER LA CORRECTION DU SOL

CONDITIONS DE RÉALISATION

La tâche **Effectuer la correction du sol** s'exécute à l'extérieur, en équipe ou en collaboration avec d'autres personnes (dont des arpenteurs) et avec supervision. Elle nécessite de l'outillage, de la machinerie, des documents techniques, des appareils de mesure et de l'équipement de sécurité.

Cette tâche comporte certains risques d'accident provoqués par la durée des journées de travail, le bruit (machinerie), le déplacement de charges lourdes (drains, pièces de machinerie), l'utilisation de l'outillage (dont la scie mécanique) et, enfin, les glissements de terrain. On note également des facteurs de stress liés à la responsabilité et à la rapidité d'exécution du travail.

CRITÈRES DE PERFORMANCE

Pour ce faire, l'ouvrière ou l'ouvrier agricole doit avoir de la facilité à communiquer, tant pour le travail d'équipe que pour la bonne compréhension des consignes verbales.

Elle ou il doit être capable :

- de s'adapter aux gens;
- d'analyser l'information;
- de s'adapter aux changements technologiques (géomètre, GPS, laser);
- de travailler seul ou en équipe;
- de travailler de façon coordonnée avec les autres ouvrières et ouvriers;
- d'appliquer correctement les techniques de travail (drainage);
- de choisir judicieusement l'équipement requis.

L'ouvrière ou l'ouvrier agricole doit respecter :

- les spécifications techniques relatives au rendement;
- les règles de sécurité au travail;
- les règles environnementales (engrais et fumier).

Elle ou il doit aussi :

- se soucier de l'amortissement des investissements dans l'exploitation;
- faire preuve de précision;
- être rapide dans l'exécution des tâches;
- être en bonne forme physique et faire preuve d'endurance;
- être autonome et faire preuve d'esprit d'initiative;
- avoir le sens des responsabilités;
- avoir le sens de l'orientation.

TÂCHE 8 : RÉCOLTER LE GRAIN

CONDITIONS DE RÉALISATION

La tâche **Récolter le grain** s'exécute à l'extérieur, seul ou en équipe et avec supervision. Elle nécessite de l'outillage, de la machinerie, des appareils de mesure dont le GPS, des manuels de fabricants et de l'équipement de sécurité.

Cette tâche comporte certains risques d'accident provoqués par des conditions de mauvaise aération (poussière au moment du battage), la durée des journées de travail, le bruit (machinerie), l'utilisation de l'outillage (vis à grain) et de la machinerie. On note également des facteurs de stress liés à la responsabilité et à la rapidité d'exécution du travail.

L'exécution de la tâche **Récolter le grain** présente un lien de coordination avec d'autres tâches décrites.

CRITÈRES DE PERFORMANCE

Pour ce faire, l'ouvrière ou l'ouvrier agricole doit avoir de la facilité à communiquer, tant pour le travail d'équipe que pour la bonne compréhension des consignes verbales.

Elle ou il doit être capable :

- d'analyser l'information;
- de s'adapter aux changements technologiques (machinerie);
- de travailler seul ou en équipe;
- de travailler de façon coordonnée avec les autres ouvrières et ouvriers;
- de fournir une bonne quantité de travail;
- de choisir judicieusement l'équipement requis.

L'ouvrière ou l'ouvrier agricole doit respecter :

- les spécifications techniques relatives à la conservation des grains notamment;
- les règles de sécurité au travail;
- le *Code de la sécurité routière*.

Elle ou il doit aussi :

- se soucier de l'économie des matériaux;
- avoir le sens de l'organisation pour la planification de l'acheminement du grain;
- faire preuve d'attention et de concentration, surtout au moment du transfert du grain;
- faire preuve de précision lors de la vérification de la maturité du grain;
- faire preuve de force physique;
- se soucier de la propreté des lieux de travail;
- avoir le sens des responsabilités.

TÂCHE 9 : ENTREPOSER ET CONDITIONNER LE GRAIN

CONDITIONS DE RÉALISATION

La tâche **Entreposer et conditionner le grain** s'exécute à l'intérieur ou à l'extérieur, seul ou en équipe, et ce, dans un contexte de routine. Elle nécessite de l'outillage, de la machinerie, des documents techniques (charte), des appareils de mesure et de l'équipement de sécurité (masque).

Cette tâche comporte certains risques d'accident provoqués par des conditions de mauvaise aération et de chaleur extrême, ainsi que l'utilisation de produits toxiques. On note aussi des facteurs de stress liés à la présence de produits toxiques, car il faut quitter rapidement le silo après l'application du désinfectant.

L'exécution de la tâche **Entreposer et conditionner le grain** présente un lien de coordination avec d'autres tâches décrites.

CRITÈRES DE PERFORMANCE

Pour ce faire, l'ouvrière ou l'ouvrier agricole doit avoir de la facilité à communiquer, tant pour le travail d'équipe que pour la bonne compréhension des consignes verbales.

Elle ou il doit être capable :

- d'analyser l'information (lecture du taux d'humidité);
- de travailler seul ou en équipe;
- de travailler de façon coordonnée avec les autres ouvrières et ouvriers;
- d'appliquer correctement les techniques de travail (entre autres, celle du remplissage);
- de résoudre des problèmes techniques ou autres (par exemple, moisissure dans un silo);
- de choisir judicieusement l'équipement requis (appareils servant à faire des tests).

L'ouvrière ou l'ouvrier agricole doit respecter :

- les spécifications techniques, dont celles relatives au séchage du maïs;
- les règles de santé et de sécurité au travail;
- le *Code de la sécurité routière*.

Elle ou il doit aussi :

- faire preuve de précision dans son travail (taux d'humidité, poids spécifique);
- faire preuve d'initiative;
- se soucier de la propreté des lieux de travail (silos);
- avoir le sens des responsabilités.

TÂCHE 10 : PRÉPARER LE SOL À L'AUTOMNE

CONDITIONS DE RÉALISATION

La tâche **Préparer le sol à l'automne** s'exécute à l'extérieur, seul, et ce, dans un contexte de routine. Elle nécessite de l'outillage, de la machinerie, des produits et des documents techniques.

Cette tâche comporte certains risques d'accident provoqués par la durée des journées de travail, le bruit ainsi que l'utilisation de produits toxiques (dont l'ammoniac). On note également des facteurs de stress liés à l'utilisation de ces produits, à la responsabilité et à la monotonie du travail.

La tâche **Préparer les sol à l'automne** présente un lien de coordination avec d'autres tâches décrites.

CRITÈRES DE PERFORMANCE

Pour ce faire, l'ouvrière ou l'ouvrier agricole doit utiliser une terminologie juste, notamment pour l'identification des échantillons de sol. Elle ou il doit être capable :

- d'analyser et de synthétiser l'information;
- de travailler en situation de stress (météo);
- de fournir une bonne quantité de travail.

L'ouvrière ou l'ouvrier agricole doit respecter :

- les spécifications techniques;
- les règles de santé et de sécurité au travail;
- le *Code de la sécurité routière*;
- les normes environnementales (fumier).

Elle ou il doit aussi :

- avoir le sens de l'organisation;
- faire preuve de rigueur, notamment en vérifiant le travail accompli;
- avoir le sens des responsabilités.

SECTION 4 - MATÉRIEL, OUTILLAGE ET ÉQUIPEMENT

Les tableaux présentés aux pages suivantes rapportent une liste partielle du matériel, de l'équipement et de l'outillage dont les ouvrières et ouvriers agricoles en grandes cultures ont besoin pour exécuter leurs tâches. Ces tableaux comportent également le degré d'utilisation¹ de chaque élément, tel qu'il a été établi en équipe par les personnes participant à l'atelier.

MATÉRIEL	Tâche 1	Tâche 2	Tâche 3	Tâche 4	Tâche 5	Tâche 6	Tâche 7	Tâche 8	Tâche 9	Tâche 10
Béton						P				
Bois	O	P				F	O			
Carburant	P	P	F	F	F	P	P	P	P	F
Chaux		O	P				F			O
Clous						F				
Engrais chimiques et organiques		F	P	P	F					F
Fongicides		O		F						
Fumier		P			O					F
Grains de semence		O	F				P			
Graisse	F	F	P	P	P	F	P	P	P	F
Herbicides		P	P	F			O			
Huile	F	F		F	F	O	P	P	O	F
Inoculants			F		F					
Insecticides		O		F						
Métal	O	P				F				
Pesticides		P		F						
Poison à mulots		O	P		P	F				
Produits nettoyants	F	P		O		F			P	
Rapports informatiques		P			O		O	O	P	O
Résidus de récoltes		P						O		
Vis	O					F				

1. F = Utilisation fréquente
 P = Utilisation périodique
 O = Utilisation occasionnelle

OUTILLAGE	Tâche 1	Tâche 2	Tâche 3	Tâche 4	Tâche 5	Tâche 6	Tâche 7	Tâche 8	Tâche 9	Tâche 10
Balai	O				F	F			F	
Balance	O				O			O	F	
Balance volumétrique				F				O	F	
Boyau d'arrosage	P			F	O	F			O	
Chaîne	F	F	P	O	O	F	P			O
Clé à molette	P		P	F	F	F	P	O	O	O
Clé anglaise	P		P	F	F	F	P	O	O	O
Clé d'ajustement	F	P	F	F	F	F	P	O	O	O
Coffre d'outils	F		O	F	F		O	O	O	
Courroies	O			O	F	F		O	O	
Couteau	O		F	F	F	F	O			
Douilles	F		O	F	F	F	O	O	O	O
Étiquettes (<i>tags</i>)	O		F	F	O		P		O	O
Gants			O	F	P	F	F		O	P
Graisser	F	F	O	P	F	P	P	P	P	P
Hygromètre								O	F	O
Lampe de poche	O			P	O	O		O	O	O
Marqueur	P			O	O	F	P			
Masse					O	F	O			
Meule	O				P	F				
Niveau	O					F	P			
Pelle	O	P			F	F	P		F	O
Pied de biche	P					F	O			
Pioche						F				
Raccords	O			O	F	F	P			
Registre de culture			F	F	F			O	P	O
Roulements à billes	P			O	P					
Scie circulaire	O					F				
Scie mécanique						F	O			
Sonde à échantillons de sol										F
Sonde à grains								O	F	
Sonde à humidité (foin)										
Thermomètre			P	F		O		O	F	

ÉQUIPEMENT	Tâche 1	Tâche 2	Tâche 3	Tâche 4	Tâche 5	Tâche 6	Tâche 7	Tâche 8	Tâche 9	Tâche 10
Applicateur de préservatifs					F					
Applicateur de pesticides		P		F						
Batteuse								F		
Charrue	P	P								F
Chisel		P				O				
Compresseur	F			O	O	F				O
Élévateur					F				F	
Ensileuse		O			F					
Épandeur		P								
Épandeur à chaux		P					F			
Épandeur à engrais		F			P					O
Épandeur à fumier		P			O					F
Épandeur à lisier	P	P		O	P					F
Équipement de soudage	F	F		O	P	F				O
Faucheuse					F		O			
Fourragère				O	F					
Herse	P	F					O			F
Lance-balles					F					
Niveleuse	P	P					F			
Pompe	O	P		F			O			
Pompe à lisier	P	P			P					P
Presse					F					
Pulvérisateur				F					P	
Râteau faneur					F					
Râteau mécanique							P			
Remorque	P	P	P	F	F		O	F	P	
Remorque à foin					F					
Remorque à roches	O	F								
Sarcleur		F		F						
Semoir	P		F				P			
Silo					F					
Silo à grain									F	
Soufflerie					F	O			F	
Sous-soleuse	P	P					P			F
Tracteur	F	F	F	F	F	O	F	F	O	F
Vaccum (séparateur de poussière)									P	
Voiture à engrais chimiques			F							

SECTION 5 - CONNAISSANCES ET HABILITÉS

Les renseignements communiqués par les personnes participant à l'atelier d'analyse de situation de travail portant sur la production végétale : grandes cultures ont permis de déterminer bon nombre de connaissances et d'habiletés essentielles à l'exercice de leur métier. Les connaissances sont soit générales, soit particulières. Les habiletés peuvent être de l'ordre des savoir-faire, des savoir-percevoir ou des savoir-être.

CONNAISSANCES GÉNÉRALES

L'ouvrière ou l'ouvrier agricole doit posséder une bonne connaissance de la biologie végétale (identification des plantes, stades de croissance, etc.) et de la structure ou de la texture des sols. Elle ou il doit également :

- être capable de calculer les proportions et les pourcentages;
- connaître le système impérial et le système international de mesure;
- avoir une bonne connaissance des notions appliquées en physique mécanique.

Enfin, elle ou il doit être capable d'utiliser un micro-ordinateur, voire certains logiciels spécialisés comme LOGICHAMP.

CONNAISSANCES PARTICULIÈRES

Le métier exige certaines connaissances particulières en ce qui concerne :

- les maladies pouvant affecter les plantes;
- les engrais;
- les semences;
- la terminologie propre au domaine des grandes cultures;
- les normes environnementales;
- la gestion des matières dangereuses;
- les différents types d'équipement ou de machinerie agricoles.

HABILETÉS

Le métier exige qu'on soit capable de faire fonctionner sécuritairement, d'entretenir périodiquement et de régler la machinerie et l'équipement agricoles. Il exige aussi qu'on puisse entretenir et nettoyer des bâtiments ainsi que les lieux de séchage et d'entreposage des cultures. Quant au travail aux champs, il implique la maîtrise d'un ensemble de techniques. Par ailleurs, tout contact avec les supérieurs ou les autres ouvrières et ouvriers agricoles nécessite de bonnes habiletés de communication.

Tant l'utilisation de la machinerie et de l'outillage que le contact avec des produits dangereux font appel à des comportements sécuritaires au travail.

Enfin, une bonne acuité visuelle et olfactive permet de détecter des situations de danger potentielles ou réelles.

SECTION 6 - SUGGESTIONS RELATIVES À LA FORMATION

Des suggestions ont été faites par les personnes participant à l'atelier sur certains points jugés importants pour la qualité de la formation des ouvrières et ouvriers agricoles en grandes cultures. Ces points visent précisément :

les contenus de la formation;
les comportements à développer en cours de formation;
les liens entre le monde de l'éducation et le monde du travail.

Par rapport aux contenus de la formation :

axer la formation davantage sur la pratique, moins sur la théorie;
porter une grande attention aux deux tâches qui constituent le coeur du métier : semer et récolter;
prévoir des contenus de base en mécanique et en soudage;
prévoir des contenus sur les sols, les semences, les arrosages (dosages) et les nouvelles technologies (GPS, informatique, contrôles numériques).

Par rapport aux comportements à développer en cours de formation :

insister sur l'importance d'adopter des attitudes et des comportements sécuritaires au travail (leur faire peur, à la limite).

Par rapport aux liens entre le monde de l'éducation et le monde du travail :

prévoir des contacts avec des ouvrières et ouvriers agricoles ou des stages d'observation en début de formation pour, dès le départ, montrer la réalité du métier et, par conséquent, éviter les déceptions;
privilégier des formules d'alternance travail-études échelonnées sur les quatre saisons.

Éducation

Québec 

17-0213-06